

FICHE DE SECURITE

TREZYL 500

Mise à jour : 8 avril 2023

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

► 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : TREZYL 500

► 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Usage :
Détergent - Dégraissant alcalin alimentaire.

► 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : FRANCE FLUIDES

ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDES

BP 100

82302 CAUSSADE CEDEX

Tél. : 05 63 27 16 57

Port. : 06 72 81 47 11

FAX : 05 63 03 75 31

e-mail: contact@france-fluides.com

www.france-fluides.com

► 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : INRS/ORFILA : +33.(0)1.45.42.59.59

(<http://www.centres-antipoison.net>)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

► 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45 : Xi; R36/38

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2) Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)

► 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

• Symbole(s) eX : Irritant.



• Phrase(s) R : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

• Phrase(s) S : S24 : Eviter le contact avec la peau.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

► 2.3. Autres dangers

Aucuns dans des conditions normales.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Ce produit est une préparation selon la réglementation des produits chimiques.

Nom de la substanceV	aleur(s)	No CAS	No CEN	o indexR	EACH	on utilisé
Carbonate de sodium	: 5 < 15	497-19-8	207-838-8	011-005-00-2	----	Xi; R36
Nom de la substanceV	aleur(s)	No CAS	No CEN	o indexR	EACH	on utilisé
Chlorure de benzalkonium	: < 5	68424-85-1	270-325-2	----	----	Xn; R21/22 C; R34 N; R50 ----- Acute Tox. 3 (skin) Skin Corr. 1B Eye Dam 1 Acute Tox. 4 (oral) Aquatic Acute 1
Alcool gras éthoxylé	: < 15 %	68213-23-0	----	----	----	Xn; R22 Xi; R41 ----- Eye Dam 1 Acute Tox. 4 (oral)

Constituants contribuant aux dangers :

4. PREMIERS SECOURS

► 4.1. Description des premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Continuer à rincer l'oeil à l'eau froide durant 20-30 minutes, en rétractant fréquemment les paupières. Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmolement ou la rougeur persistent.

- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

► 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

► 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

► 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Produit chimique sec. Mousse. Dioxyde de carbone.

► 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

► 5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Non combustible.

Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

▶ 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

▶ 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées aux chapitres 7 et 8.

Précautions individuelles : Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

▶ 6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

▶ 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

En cas de fuite et/ou d'épandage : Diluer les résidus et rincer.

Mesures après fuite / épandage : Les épandages peuvent être glissants. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Diluer les résidus et rincer.

Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

▶ 6.4. Référence à d'autres sections

Prière de se référer au chapitre 13 de la FDS.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

▶ 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Ne pas fumer.

Eviter toute exposition inutile.

Manipulation : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.

Mesures techniques de protection : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

Précautions lors du maniement : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections.

▶ 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Produit stable 12 mois dans son emballage d'origine fermé et stocké entre 5 et 40°C.

▶ 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

▶ 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Hydroxyde de sodium : VLT-TWA [mg/m³] : 2

Hydroxyde de potassium : VLT-TWA [mg/m³] : 2

▶ 8.2. Contrôle de l'exposition

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

- Protection de la peau : Vêtements et chaussures de sécurité.

- Protection des yeux : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.

- Protection des mains : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.

- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

► 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect

Etat physique : Liquide limpide

Couleur : Jaune clair.

- Odeur : Neutre.

- Seuil olfactif

- pH : pH : 10.5 +/- 0.5

- Point de fusion / Point de congélation

- Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition : T° d'ébullition initiale [°C] : > 100°C

- Point d'éclair : Point d'éclair [°C] : Aucune donnée disponible.

- Taux d'évaporation

- Inflammabilité

- Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

- Pression de vapeur

- Densité de vapeur

- Densité relative : Densité : 1.040 +/- 0.005

- Solubilité : Solubilité dans l'eau : Complète.

- Coefficient de partage : n-octanol / eau

- Température d'auto-inflammabilité : Temp. d'autoinflammation [°C] : Non inflammable.

- Température de décomposition

- Viscosité : < 10 cps

- Propriétés explosives

- Propriétés comburantes

► 9.2. Autres informations

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

► 10.1. Réactivité

Aucune données d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

► 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable aux températures de stockage, de manipulation et d'emploi.

► 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucunes dans des conditions normales.

► 10.4. Conditions à éviter

Protéger du gel.

► 10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Pas de connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

► 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition : Oxydes de carbone.
dangereux

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

▶ 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Cutanée : Peut provoquer une irritation de la peau.
- Oculaire : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.
- Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Informations toxicologiques : Non déterminé.

Effets cancérogènes : Non disponible.

Effets mutagènes : Non disponible.

Toxicité vis-à-vis de la reproduction : Non disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

▶ 12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

▶ 12.2. Persistance - dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Conformément aux critères de l'OCDE le produit est facilement biodégradable.

▶ 12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

▶ 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est miscible dans l'eau. Il peut être diffusé dans les réseaux d'eau.

▶ 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

▶ 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

▶ 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets : Ne pas déverser dans les eaux de surface.

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

▶ 14.1. Numéro ONU

Information générale : Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

▶ 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

▶ 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

▶ 14.4. Groupe d'emballage

▶ 14.5. Danger pour l'environnement

▶ 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

► 15. Informations réglementaires (suite)

► 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

► 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

Informations produit : Attention, toutes ces informations concernent le produit concentré.

Sources des données utilisées : Données issues de la bibliographie.

Texte des Phrases R du § 3 : R21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R22 : Nocif en cas d'ingestion.

R34 : Provoque des brûlures.

R36 : Irritant pour les yeux.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Texte des Phrases H du § 3 : H302 - H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H311 - H311 : Toxique par contact cutané.

H314 - H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 - H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H400 - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Autres données : Etiquetage Biocide (Directive 98/8/CE):

Nom substance active N° CAS Concentration exacte TP

Chlorure de benzalkonium 68424-85-1 3.25 % m/m 02 - 04

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger MÄ

• Mention d'avertissement : Attention

• Code de pictogrammes de danger : SGH07

• Mention de danger : H319 - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 - H315 : Provoque une irritation cutanée.

• Conseils de prudence

- Prévention : P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

- Intervention : P302+P352+P362+P332+P313+P321 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

Traitement spécifique.

P305+P351+P338+P337+P313 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

Note : Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.